



INFORMATION SUR LE CHANGEMENT DE STATUT

Par **loulou07**, le **14/05/2012** à **01:51**

BONJOUR,

j'aimerais avoir des renseignements sur ma situation concernant le droit des étrangers en matière d'immigration.

j'expose ma situation: j'ai 25 ans et je suis étudiante en école de commerce, je suis arrivé en France en 2001 avec un visa touriste, après une tentative de demande de régularisation en 2002 j'ai reçus une OQT mais par la suite j'ai été régulariser avec une carte étudiante jusqu'à ce jour, il y a 2 ans j'ai fait une demande de naturalisation qui n'a point abouti parce que je suis prise en charge en partie par mes parents vivant au Cameroun.

Question: je souhaiterais savoir s'il est possible de demander une carte de séjour VPF (vie privée familial ou une carte de 10 ans dans ma situation car je souhaite finir mes études en alternance pour ne plus dépendre de mes parents)

Y a t il un moyens, des lois, des failles, pour que ma demande aboutisse et est ce que si je demande un changement de statut ils ne vont plus renouvelé mes papiers étudiant si l'autre demande est rejetée

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **26/09/2017** à **13:14**

Voyez un avocat spécialisé.